NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/RES/1224 (1999)
28 janvier 1999

RÉSOLUTION 1224 (1999)

Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 3971e séance,
le 28 janvier 1999

Le Conseil de sécurité,

Rappelant toutes ses résolutions antérieures sur la question du Sahara occidental,

1. Décide de proroger le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) jusqu'au 11 février 1999;

2. Prie le Secrétaire général de le tenir informé de tous faits nouveaux importants concernant l'application du Plan de règlement et des accords auxquels sont parvenues les parties, ainsi, le cas échéant, que de la viabilité du mandat de la MINURSO;

3. Décide de demeurer saisi de la question.

99-02080 (F)